

**PÊCHE SPORTIVE : SONDAGE SUR L'ENSEMENCEMENT DU LAC**  
**Assemblée générale annuelle**  
**30 juillet 2011**

Lors de l'assemblée générale annuelle du 31 juillet 2010, on rappelle qu'un des premiers buts de la Société visait l'ensemencement du Lac. Le dossier a ainsi cheminé au cours de l'année 2010—2011.

**M. Sylvain Roy, biologiste au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, nous a fourni les paramètres à considérer lors d'un éventuel ensemencement au Lac Lovering. Lire L'Infolettre de mai 2011. M. Dominic Cloutier, résident du Lac, s'intéresse également à ce dossier.**

- 1- Éviter d'introduire dans le Lac une espèce non existante, comme le doré par exemple. La dernière pêche expérimentale effectuée par le Ministère remonte à 2006. On y retrouvait :
- |                         |    |
|-------------------------|----|
| meunier noir            | 51 |
| brochet maillé          | 4  |
| barbotte brune          | 3  |
| perchaude               | 61 |
| achigan à petite bouche | 5  |
| touladi                 | 1  |
| méné jaune              | 9  |
| crapet soleil           | 4  |
| crapet de roche         | 7  |

Voir l'Inventaire ichthyologique du lac Lovering sur le site de la SCLL.

- 2- L'ensemencement du touladi ou truite grise par le Ministère a été stoppé en 2005 par manque d'oxygène sous la thermocline.  
De 1954 à 2005, le Ministère a ensemencé de la truite arc-en-ciel, de la truite brune et de la truite grise.  
Voir le document Ensemencement par le MRNF sur le site de la SCLL.
- 3- Lors d'un ensemencement éventuel, on pourrait privilégier la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, la truite brune.
- 4- Un poisson d'une grosseur de 10 à 12 pouces permettrait d'assurer la survie de l'espèce. Les coûts d'achat peuvent varier de 1,50\$ à 2,00\$ l'unité, dépendant de la quantité et de la grosseur du poisson.
- 5- Un certificat est émis par le MRNF pour autoriser l'achat au privé du poisson choisi pour l'ensemencement.

**Résultats du sondage sur la pêche sportive lors du renouvellement de la carte de membre.**

Nombre de répondants au sondage	82
Favorables à l'ensemencement	64 (78%)
Non favorables à l'ensemencement	18 (22%)
Pêcheurs réguliers	10 (12%)
Pêcheurs occasionnels	34 (42%)
Pas du tout pêcheur	25 (31%)
Pêcheurs éventuels	12 (15%)

**Commentaires**

- S'assurer que le poisson ensemencé se reproduise en lac (2).
- Pour deux ou trois années, les pêcheurs pourraient faire une remise à l'eau pour le poisson ensemencé.
- L'ensemencement est important pour la pêche sportive et la qualité de l'eau du lac.
- Étant donné qu'il y a beaucoup d'éperlans dans le lac, une population de truite grises, mouchetée ou arc-en-ciel n'aurait pas de difficulté à survivre aisément. Il faudrait cependant limiter les quantités lors de la pêche d'hiver car la truite d'ensemencement est plus vulnérable à cette période de l'année.

- C'est un complément naturel sur le bord d'un lac. Si le projet va de l'avant, il faudrait que le barrage sur la rivière Fitch Bay soit muni d'un grillage adéquat, sinon les poissons vont migrer facilement lors des crues du lac.
- Belle initiative. Amélioration de la qualité du poisson dans le lac.
- Tous les utilisateurs du lac, pêcheurs ou non, devraient être conscients de la valeur d'un lac capable de soutenir la vie des poissons.
- Un programme d'ensemencement ne fait pas partie de la Charte originale de la Société (2).
- Plus de bateaux, plus de vagues, plus de pollution (3).
- Inutile à cause de la présence des brochets dans le lac.

**Comment verriez-vous le financement d'un tel projet à raison d'environ 4 000,00\$ par année (2 000 truites) sur une base de trois ans?**

- Cotisation des membres sous forme de don pour l'ensemencement (30 répondants - 66%).
- Trouver une forme de subvention (10 répondants - 22%). *Un programme « Jeunes pêcheurs » existe au MRNF sous forme de concours pour favoriser l'initiation de nouveaux adeptes à la pêche.*
- Activités spéciales pour recueillir des fonds (5 répondants - 12%), par exemple marcheton, BBQ, souper spaghetti, soirée casino, tournoi de golf, tour du Lac à vélo, vendre un auto-collant par bateau ...

**Résumé des suggestions pour le financement du projet :**

- Augmenter la cotisation des membres à 30,00\$.
- Demander une cotisation volontaire.
- Demander une contribution aux propriétaires d'embarcation.
- Demander un montant aux pêcheurs pour un droit de pêche.
- Prêt à payer 100,00\$ par année.
- En demandant un don de 25,00\$ à 50,00\$ comme une association de pêcheurs.
- Que les pêcheurs organisent des levées de fonds vis-à-vis cet objectif et non la SCLL.
- Levée de fonds auprès de tous les utilisateurs.
- En demandant aux pêcheurs de contribuer.
- Avec l'aide gouvernementale, municipale et des membres de l'Association.
- Cotisation spéciale sur la carte des membres de toutes les associations de Lac.
- À même le fond se roulement de la Société de conservation du Lac Lovering.
- Combien de propriétaires ne paient pas leur cotisation annuelle pour défrayer les coûts actuels de la SCLL? Si tous les utilisateurs de lac payaient leur part, le projet pourrait devenir intéressant.
- Est-ce que tous les pêcheurs seraient prêts à donner un montant pour couvrir les frais?
- 50% par la SCLL et le reste par des dons/contributions des personnes intéressées.
- Augmentation de la cotisation annuelle de 5,00\$
- Participation des riverains et surtout ceux qui aiment pêcher.
- Activités de financement avec riverains et associations de plage.